

Propositions pour des politiques australiennes équilibrées et efficaces en matière de bien-être des animaux d'élevage

26 mai 2015

En avril 2015, le Farm Australian Institute, organisme indépendant travaillant sur l'agriculture australienne, a publié un rapport intitulé *Designing balanced and effective farm animal welfare policies for Australia*. Ce rapport présente un état des lieux de l'application des règles de bien-être animal en Australie et propose des pistes d'amélioration, afin de concilier politiques de bien-être animal, opinion publique et réalités de l'industrie agroalimentaire. En effet, bien que des normes de niveau satisfaisant soient globalement appliquées dans le pays, une partie de l'opinion les juge insuffisantes et éprouve une certaine défiance vis-à-vis de l'industrie agroalimentaire.

Une analyse bibliographique des pratiques montre des disparités selon les États. Si les dispositions relatives au commerce, à l'exportation et à l'abattage des animaux relèvent du gouvernement centralisé, le bien-être des animaux d'élevage est du ressort des États, lesquels peuvent se référer à des orientations données par des instances nationales (*Australian Capital Territory* et *Australian Animal Welfare Strategy*). Pour le Farm Australian Institute, l'absence d'une politique nationale peut toutefois conduire à des effets négatifs sur le bien-être animal ainsi qu'à des différences de coûts, qui peuvent parfois sembler injustifiées aux yeux des professionnels.

Les États ont formalisé le bien-être animal de manières différentes. Par exemple, si le Queensland a privilégié les termes de « soins et protection animales », le Territoire du Nord a préféré insister sur la santé, la sécurité et le bien-être.

Se plaçant dans une logique de recherche de consensus, le rapport fait plusieurs propositions, dont celle de l'adoption d'une loi nationale sur le bien-être des animaux d'élevage, basée sur des principes fondamentaux et des critères scientifiques objectifs. De plus, le gouvernement devrait faire le choix de structures consultatives appropriées afin de s'assurer que les décisions prises soient cohérentes et fondées. Enfin, la mise en place d'une réglementation nationale devrait être assortie d'enquêtes, de contrôles et de répression des infractions, tout en fixant prioritairement à ces dernières des objectifs de formation à la prévention des mauvais traitements. Il s'agirait ainsi de mettre en place un dispositif équilibré et efficace de respect du bien-être des animaux d'élevage, en cohérence avec les impératifs de production.

Madeleine Lesage, Centre d'études et de prospective

Source : [Farm Australian Institute](#)